

# Fonds Desjardins SociéTerre

## Obligations canadiennes



COMMENTAIRE TRIMESTRIEL AU 30 SEPTEMBRE 2023

### GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :

Desjardins Gestion  
internationale d'actifs

### DATE DE CRÉATION :

8 juin 2015

### CATÉGORIE CIFSC\* :

Revenu fixe canadien

### Facteurs ayant contribué au rendement relatif

- La valeur ajoutée de 18 points de base pour ce trimestre s'explique essentiellement par la surpondération du portefeuille aux titres de sociétés d'environ 25 % par rapport à son indice de référence. Cette classe d'actif a surperformé les titres gouvernementaux, quel que soit le terme choisi.

### Facteurs ayant nui au rendement relatif

- L'accentuation de la courbe de taux d'intérêt entre les termes 2 ans et 10 ans, qui est survenue durant la période, a retranché de la valeur étant donné le positionnement du portefeuille sur ce terme. Cependant, la durée qui fut légèrement plus courte que celle de l'indice de référence a contrecarré son effet.

# Fonds Desjardins SociéTerre

## Obligations canadiennes



COMMENTAIRE TRIMESTRIEL AU 30 SEPTEMBRE 2023

### GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :

Desjardins Gestion  
internationale d'actifs

### DATE DE CRÉATION :

8 juin 2015

### CATÉGORIE CIFSC\* :

Revenu fixe canadien

### Changements importants apportés durant la période

- L'allocation aux agences fédérales fut doublée durant le trimestre pour des raisons de valorisation. Ainsi, l'allongement de la durée a pu se faire sans réduire le rendement à terme du portefeuille, et ce, malgré l'inversion de la courbe de taux d'intérêt. Ceci est expliqué par l'écart de rendement bonifié (*spread*) que cette classe d'actif offre. L'objectif est d'accroître graduellement la durée du portefeuille à mesure que les taux montent, vu les signes d'un ralentissement économique de plus en plus perceptibles.

#### Analyse ESG

La répartition en obligations vertes, durables et sociales représente 8 % du portefeuille, soit aucun changement par rapport au trimestre précédent.

Nous tenons compte de l'importance des risques liés aux changements climatiques dans la sélection des émetteurs. Au cours du troisième trimestre, l'empreinte carbone du portefeuille était inférieure à la moyenne de l'indice des obligations de sociétés FTSE Canada.

\* CIFSC réfère à Canadian Investment Funds Standards Committee. Le CIFSC a pour mandat de normaliser la classification des fonds d'investissement au Canada. <http://www.cifsc.org/>.

Les informations fournies dans ce document sont présentées à des fins d'illustration et de discussion seulement. Elles ne devraient pas être considérées comme des conseils d'investissement ou des recommandations d'achat ou de vente de titres, ou des recommandations de stratégies de placement particulières. Ce document ne doit en aucun cas être considéré ou utilisé aux fins d'offre d'achat de parts dans un fonds ou de toute autre offre de titres, quelle que soit la juridiction. L'information se veut générale et destinée à illustrer et à présenter des exemples relatifs aux capacités de gestion du gestionnaire de portefeuille cité dans ce document. Toutes les perspectives, observations et opinions sont sujettes à des changements sans préavis. Les informations présentées sur le contexte de marché et la stratégie représentent un sommaire des observations du gestionnaire de portefeuille cité à l'égard des marchés dans leur ensemble et de sa stratégie à la date indiquée. Différentes perspectives peuvent être exprimées basées sur des styles de gestion, des objectifs, des opinions ou des philosophies différents. En aucun cas ce document ne peut être reproduit, en tout ou en partie, sans avoir obtenu la permission écrite du gestionnaire de portefeuille cité.

Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les Fonds Desjardins sont offerts par des courtiers inscrits.

Desjardins<sup>MD</sup>, les marques de commerce comprenant le mot Desjardins et leurs logos sont des marques de commerce de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, employées sous licence.